

# Autoroute A31 - carte A (Lden - jour)

Zones exposées au bruit à l'aide de courbes isophones indiquant la localisation des émissions de bruit en application des articles R 572-1 et suivants du code de l'environnement

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral N° 1613  
Chaumont le 05 Mai 2009

Le Préfet

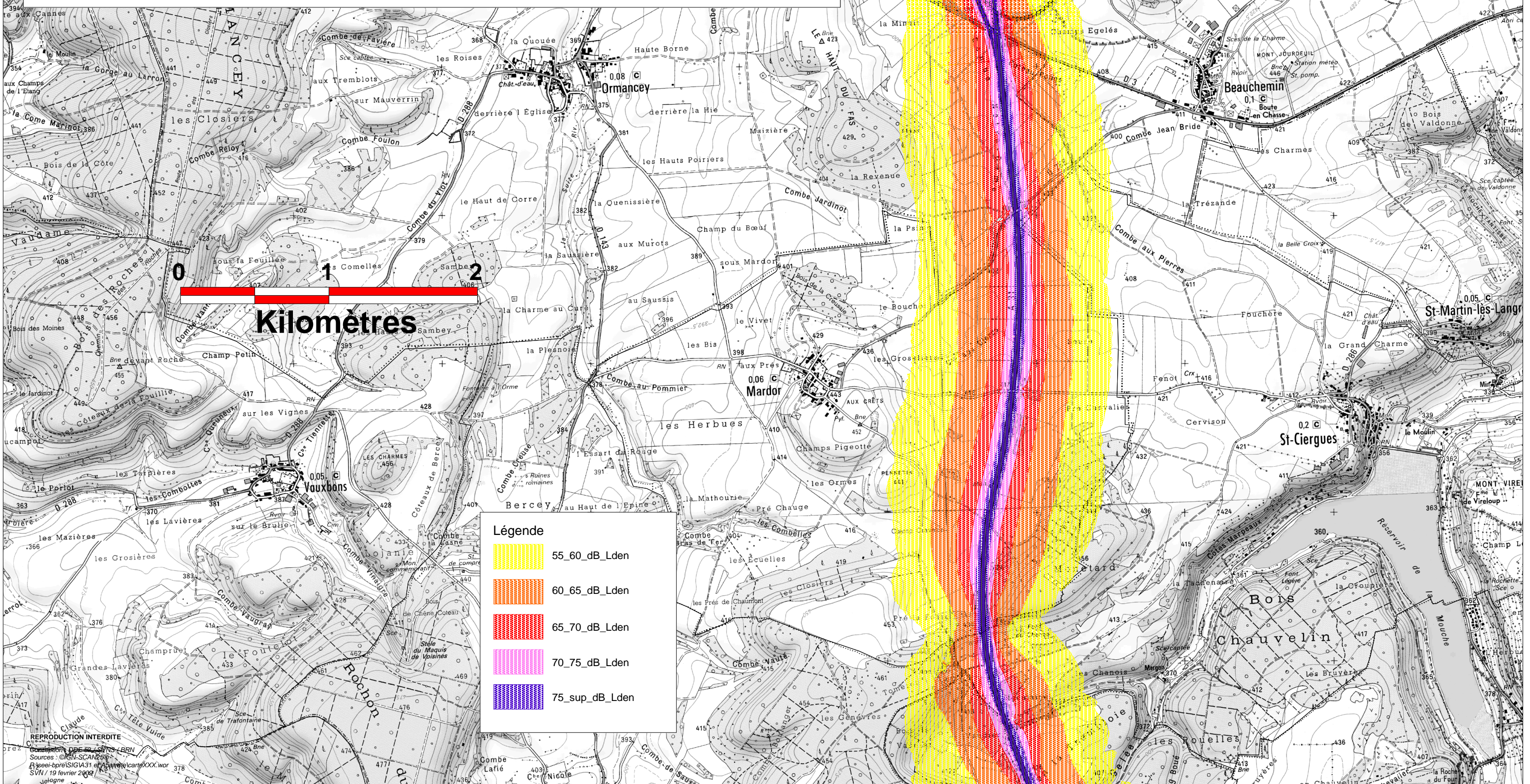


Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

direction départementale  
de l'Équipement  
et de l'Agriculture  
Haute-Marne

11a

la précision de ce document est le 1/25 000 (format papier A3 -(29.7 x 42)- pour une impression optimale)



Légende	
	55_60_dB_Lden
	60_65_dB_Lden
	65_70_dB_Lden
	70_75_dB_Lden
	75_sup_dB_Lden

REPRODUCTION INTERDITE  
Sources : IGN-SCAN2008  
F:\seel-bpre\SIG\A31 et A31\carteXXX.wor  
SVN / 19 février 2009  
Joligne